

CARACTERISTIQUES DE PHARMA EXPRESS

Un conseil reconnu dans le secteur pharma



PHARMA EXPRESS • N° 313
mardi 27 octobre 2009

Expérience

Réactivité

LE PRESIDENT DONNE UNE NOUVELLE ENVERGURE AU CSIS

LE CONTEXTE

Le Comité Stratégique des Industries de Santé s'est finalement tenu lundi après-midi, sous l'égide de la Ministre de l'Economie et du Président de la République, et a conduit à arrêter plusieurs décisions pour redynamiser le secteur pharmaceutique en France :

Principales décisions prises lors du CSIS

- Création du fonds « InnoBio » d'investissement dans les biotechnologies doté de 140 millions d'euros via le Fonds stratégique d'investissement (FSI) et 9 laboratoires¹
- Engagement des industriels présents à doubler leurs investissements dans les partenariats public-privé, qui devraient atteindre 62,5 M€ par an
- Soutien au développement de la bio-production par des appels à projets dans le cadre des pôles de compétitivité et ainsi du fonds unique interministériel
- Avenant à l'Accord-cadre donnant possibilité d'autoriser la production anticipée de génériques afin de pouvoir les distribuer au moment de l'échéance du brevet²
- Prix libres pour les médicaments destinés à l'exportation et mécanisme de traçabilité, à transcrire dans le PLFSS 2010 avec une adaptation de l'amendement Bur³
- Créer trois à cinq pôles d'excellence de formation en bio-santé, sur les bases d'une étude confiée à Manuel Tunon de Lara (Bordeaux II)
- Structurer et simplifier l'organisation de la recherche française, à travers notamment l'Alliance pour les Sciences du vivant

Les sujets décisifs pour les décideurs du secteur pharma

Les points clés de manière factuelle et synthétique

COMMENTAIRE

Réunion à forte symbolique

Sur un plan concret, la réunion a essentiellement permis d'entériner des décisions discutées depuis de longs mois entre les représentants de l'industrie et du Gouvernement et largement connues⁴ : peu de place ayant été par ailleurs laissée à l'improvisation. Cependant, avec la mobilisation de cinq Ministres, des administrations et la participation active du **Président de la République**, il s'agissait surtout d'afficher de manière forte l'ambition de maintenir la France parmi les grands pays pour les sciences du vivant et reconnaître la situation du secteur pharmaceutique.

Prise de conscience des difficultés à venir pour le secteur

Le **Président de la République** a ainsi souligné la bonne santé actuelle du secteur mais a aussitôt déclaré être conscient des difficultés considérables « dans les 5 ans à venir » (pertes de brevets, raréfaction des blockbuster...) qui vont conduire à un changement de modèle. Si la crise n'a pas d'effets aussi visibles aujourd'hui que pour l'automobile, et ne justifie donc pas un plan d'aide, il s'agit d'anticiper et préparer l'avenir. Le soutien s'opérera essentiellement à travers les enveloppes déjà décidées, comme le FSI qui abondera le Fonds InnoBio ou l'emprunt national qui pourrait financer les ITHU, que le Président destine à être des « puissants outils d'attractivité ». Et l'accent a également été mis sur les engagements des industriels, qui seront finalement davantage individuels que collectifs à ce stade.

La réunion a focalisé sur les problématiques industrielles, et notamment le maintien de l'emploi et de l'outil de production en France, via notamment l'accord sur la production

Les problématiques en un coup d'œil

L'analyse de nos consultants

NOTES

- 1 Sanofi-Aventis, GlaxoSmithKline, Pfizer, Roche, Lilly, Novartis, Ipsen, Boehringer Ingelheim et Takeda
- 2 Ajout d'un article 3 bis intitulé « créations anticipées de droits »
- 3 Amendement adopté en Commission des Affaires sociales de l'Assemblée - Cf. Pharma Express n°312
- 4 Cf. Pharma Express n° 310 - « Que faut-il attendre du PLFSS et du CSIS ? »

© Copyright Nextep.
Pharma Express est protégé et strictement réservé à son destinataire. Toute reproduction ou diffusion est rigoureusement interdite.
Pour tout renseignement, merci de contacter Guillaume Sublet : Tél. : 01 53 38 44 52 / e-mail : guillaume.sublet@nextep.fr

Pour aller plus loin : précisions, références...

L'accès aux consultants en cas de question ou pour approfondir (crédit associé)